

N° 75

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 2 JUIN 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-21, Loi autorisant la construction et l'entretien d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent entre la cité de Sainte-Foy, comté de Québec, et la municipalité de Saint-Nicolas, comté de Lévis, toutes deux dans la province de Québec;

M. Deschatelets, appuyé par M. MacNaught, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Du consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

(A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement)

(Bills privés)

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-18, Loi concernant le Bureau de Commerce de Montréal;

M. Mackasey, appuyé par M. Greene, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois et déferé au comité permanent de la banque et du commerce.